



## BUREAU DES MINES ET DE L'ÉNERGIE (BME) UNITÉ TECHNIQUE DE SISMOLOGIE (UTS)

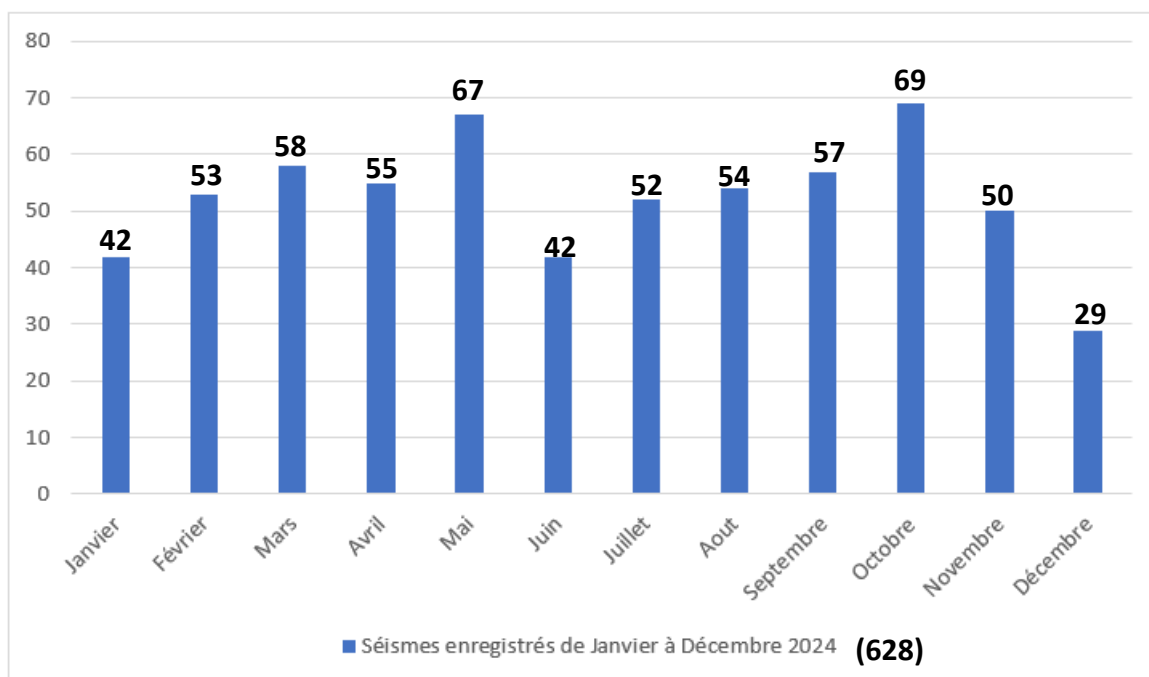
Delmas 31 - 33, rue Jacques Ier # 11, Haïti  
Tél: (509) 41 03 36 60 / e-mail:uts.haiti@gmail.com

### Bilan sismique de la République d'Haïti pour l'année 2024

L'Unité Technique de Sismologie (UTS) du Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) présente le bilan des activités sismiques observées en Haïti durant les douze (12) mois de l'année 2024. Les données qui y figurent, évidemment traitées et analysées, sont collectées à partir des réseaux sismologiques locaux (Ayiti-séismes et UTS) et régionaux (Cuba, Jamaïque et République Dominicaine). Ce bilan se présente comme suit :

#### Quantité, magnitude et profondeur des séismes enregistrés

- Six cent vingt-huit (628) séismes ont été enregistrés au cours de l'année 2024, contrairement à l'année précédente qui en a connu 828, ce qui dénote une diminution de 200 secousses, soit de 24 % par rapport à 2023. Le Graphique 1 montre que la répartition mensuelle de ces séismes est très inégale et affiche une valeur moyenne de 52 séismes par mois, contrairement à l'année 2023 qui en affichait 69. Il indique également que le nombre de séismes a été plus élevé au cours des mois de mai et d'octobre et moins élevé en décembre.



Graphique 1. Histogramme de fréquence mensuelle des séismes au cours de l'année

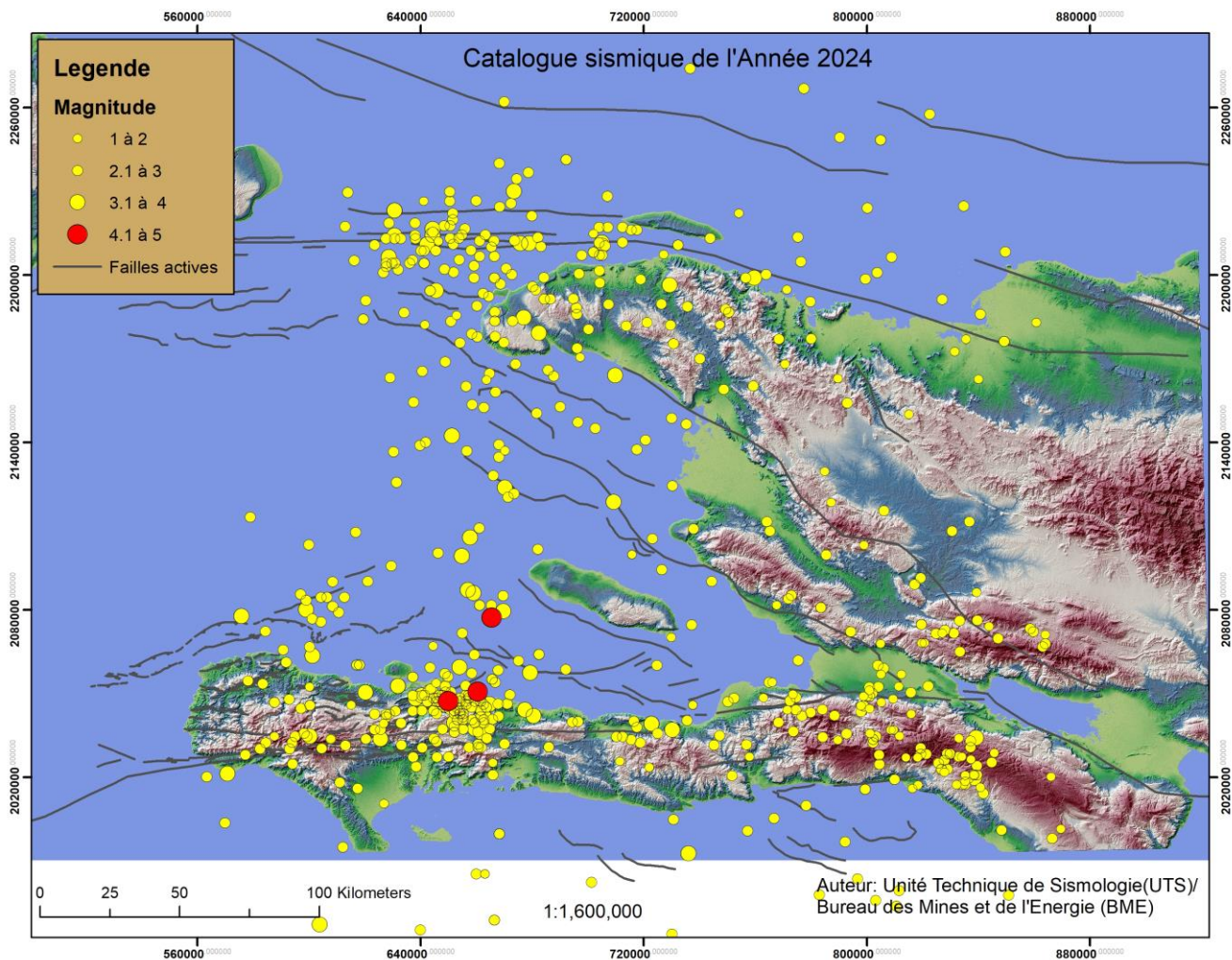
2024

- La magnitude des séismes enregistrés est comprise entre 0,6 et 5, ce qui qualifie les séismes observés de très mineurs à modérés (Tableau 1). Les magnitudes inférieures ou égales à 3 sont au nombre de 564 et représentent 89,8 % des séismes de l'année. Les dix pour cent (10 %) restant, soit 64 séismes, ont des magnitudes variant entre 3,1 et 5. La plus grande magnitude pour l'année 2024 a été de 5. Elle est survenue en novembre dans les Nippes près de Lazile (Figure 1).

Magnitudes	8 ou plus	7-7,9	6-6,9	5-5,9	4-4,9	3-3,9	1-3
Description	<i>Grosse</i>	<i>Majeure</i>	<i>Forte</i>	<i>Modérée</i>	<i>Légère</i>	<i>Mineure</i>	<i>Très mineure</i>

**Tableau 1. Définition simplifiée de l'échelle des magnitudes**

- La distribution des épicentres est présentée dans la carte ci-dessous. Il en ressort trois (3) zones principales de concentration des séismes : le Nord-Ouest, les Nippes et l'Ouest (Figure 1).

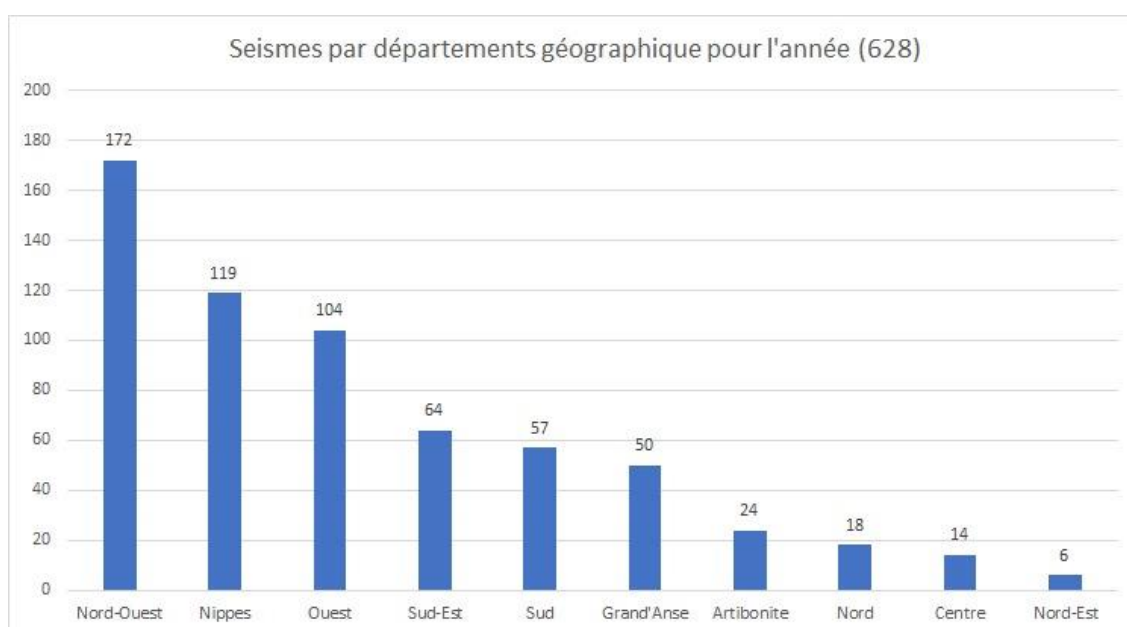


**Figure 1. Carte des épicentres des séismes enregistrés en Haïti au cours de l'année 2024**

- En mer, le nombre de séismes enregistrés pour l'année s'élève à environ 315, soit 50,1 %, avec une forte concentration en mer autour de la presqu'île du Nord-Ouest (Figure 1). Les séismes survenus en mer sont susceptibles de provoquer des tsunamis lorsque les conditions sont réunies : magnitude supérieure à 6,5, profondeur inférieure à 50 km et failles en mer.
- Les séismes enregistrés à une profondeur inférieure ou égale à 10 km sont au nombre de 271, soit 43,1 %. Ces séismes sont qualifiés de superficiels, car ils se produisent dans la partie la plus superficielle de la croûte terrestre, leur impact en surface, en dépit de leur faible magnitude, peuvent être plus perceptibles que les séismes localisés à une grande profondeur, dépendamment du type de sol concerné.

### Répartition géographique des séismes enregistrés

- Les séismes enregistrés au cours de l'année 2024 sont répartis à travers les dix (10) départements géographiques du pays et montrent encore une inégale activité sismique par département. Le graphique 2 indique une répartition par ordre décroissant, commençant par le Nord-Ouest qui a enregistré pour l'année, 172 secousses, soit 27,3 % des séismes, les Nippes, en deuxième position avec 119 secousses, soit 18,9 % et le département de l'Ouest en troisième position avec 104 secousses, soit 16,5 %. Ces trois départements ont enregistré au total 395 secousses, soit 62,8 % des secousses de l'année. Le classement en tête de liste pour ces trois départements est observé depuis juillet 2023 indiquant ainsi, pour une période de 18 mois, 258 secousses pour le département du Nord-Ouest, 180 pour les Nippes et 151 pour le département de l'Ouest, soit un total de 589 secousses en 18 mois dont 395 en 12 mois. Les départements les moins secoués ont été l'Artibonite, le Nord, le Centre et le Nord-Est qui n'ont connu au total que 62 secousses sur les 628, soit 9,8 %.



**Graphique 2. Répartition des séismes par département pour l'année 2024**

Il n'est pas superflu de réitérer notre appel à la population haïtienne en l'exhortant à prendre davantage conscience de ce phénomène naturel, à « **Travailler sans relâche à la sauvegarde de l'environnement du pays et de s'efforcer toujours à le placer sur la voie de la sécurité sismique en construisant mieux et en appliquant les consignes de la Protection Civile** ».

Vu et approuvé par:



---

Claude Preptit, Ing.  
Directeur Général du BME